

Bordereau d'adhésion ou de don à AmisPlégiques, association loi 1901

Nom et Prénom :

Adresse Postale :

Adresse E-mail :

Téléphone :

Type d'adhésion :

- Adhésion de soutien : 20,00€ déductible*
- Adhésion simple : 20,00€
- Adhésion simple + APA + Licence FFH : 60,00€

Je fais un don*, montant : €

*Particuliers : réduction d'impôts égale à 66% des sommes versées
Entreprises : réduction d'impôts égale à 60% des sommes versées

Je m'engage à respecter l'esprit de l'association (message de la présidente). Je reste libre de quitter cette association à tout moment, sans avoir à en donner le motif.

Je soussigné(e), autorise, n'autorise pas**, la captation, l'édition et la diffusion de mon image et de mes propos effectués dans le cadre de toute action mise en œuvre par l'association.

** Rayez la mention inutile

Les règlements se font par :

- Internet, voir lien sur notre site web
- Chèque, à l'ordre de « AmisPlégiques »
- Espèces (à remettre en personne)

Date :

Signature (obligatoire) :

Pour Adhérer



Ne pas jeter sur la voie publique

Un message de Sandrine Laran Présidente d'AmisPlégiques

L'adhésion à AmisPlégiques est fondée sur un engagement collectif et réciproque, de service et de solidarité, qui rime avec **humanité** et **convivialité**.

En devenant membre de l'association, chacun d'entre nous s'engage à adopter une conduite courtoise, attentive, patiente et respectueuse envers la diversité de chacun des adhérents et intervenants.

"La force ne vient pas des capacités physiques mais d'une volonté invincible"

Gandhi



Contact

Site Internet

www.amisplegiques.fr



amisplegiques@yahoo.fr



5 chemin de Borde Rouge
31320 Auzerville-Tolosane



AmisPlegiques



YouTube

Édition du 30/08/2023



Association loi 1901, créée par des personnes hémiplegiques, qui a pour objectifs d'améliorer la qualité de vie des personnes hémiplegiques et de favoriser leur réinsertion dans la société

**POUR EN FINIR AVEC
L'ISOLEMENT ET TROUVER DES
INTÉRÊTS COMMUNS,**

REJOIGNEZ-NOUS !





Les chiffres de l'AVC

Un AVC a lieu toutes les 4 minutes !

- 1ère cause de mortalité chez les Femmes
- 3ème cause de mortalité chez les Hommes
- 1 personne sur 6 aura un AVC dans sa vie
- 1ère cause de handicap chez l'adulte
- 1 AVC sur 2 entraîne un handicap moteur et/ou un trouble du langage



Devenir handicapé suite à un AVC est traumatisant

Cependant la vie continue...

Notre association permet aux personnes hémiplegiques et à leurs familles de participer à des activités adaptées

Nos activités

Nous proposons aux personnes hémiplegiques et à leurs familles :

- Des **activités conviviales** (balades, repas partagés, billard...)
- Des **activités sportives** avec un.e enseignant.e APA (Activités Physiques Adaptées) : gym douce, marche, danse, ré-entraînements à l'effort , etc.
- Des **ateliers multi-activités** (jeux de société, art floral, dessin...)
- Un **défi annuel renouvelé chaque année**

Nous collaborons avec le corps soignant pour des protocoles de soins et de recherches. Dans ce cadre, nous sommes engagés dans de nombreux partenariats.

Nous sommes affiliés à la Fédération Française Handisport.



Ne pas jeter sur la voie publique

NOS DÉFIS ANNUELS « Oser le dépassement de soi »

